

des niveaux et des formes adaptées

L'objectif est double :

- favoriser les rencontres inter-établissements
- distinguer les formes de pratique et les niveaux de compétitions

C'est pourquoi les organisations sportives de l'UNSS doivent permettre que toutes les activités proposées par les A.S. donnent lieu à des matches, des rencontres, des manifestations festives, des jeux locaux et régionaux, rassemblant des licenciés UNSS d'une ou plusieurs disciplines sportives.

Ces rencontres sont l'image de la vitalité des A.S., du dynamisme des projets locaux et représentent les forces vives de l'UNSS au niveau le plus large.

Par ailleurs, l'UNSS doit organiser des championnats dans des activités représentatives d'un certain volume de pratique, sur la base de phases qualificatives successives et pouvant générer des rencontres à différents niveaux pour les équipes éliminées. Les deux critères objectifs retenus pour l'organisation du championnat de France sont :

- le nombre de pratiquants dans les activités sur l'ensemble du territoire
- le nombre d'académies ayant organisé un championnat dans cette activité.

Les championnats à finalité nationale s'appuient sur des règlements nationaux qui s'imposent à toutes les équipes participantes.

De plus, les services UNSS doivent veiller à proposer aux associations sportives un nombre de journées de rencontres en adéquation avec leur dynamisme et l'expression de leurs intérêts.

Enfin, par convention avec les fédérations, l'UNSS pourra organiser des manifestations nationales ou régionales.

Ajoutons que l'UNSS réfléchit actuellement à la mise en place d'un nouveau cadre d'activités sportives pour les lycéens (inter-classes puis rencontres inter-établissements par classes ou équipes d'établissement ; journées thématiques ; jeux régionaux ...) et à la mise en œuvre d'actions innovantes inscrites dans les programmes départementaux et académiques.